

PROCES VERBAL
 De la séance du Conseil D'Orientation Scientifique et Pédagogique

Séance du Mardi 14 mars 2023

Le COSP de l'Inspé de Franche-Comté s'est tenu le mardi 14 mars 2023 à 9 h 00 au siège de l'Inspé – 57 av de Montjoux à Besançon sous la direction de Frédéric Muyard, directeur de l'Inspé de Franche-Comté.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
<i>Représentants de l'UNIVERSITE :</i>		
Pierre JOUBERT Cheikh-Tidiane WANE, procuration à P.Joubert Marieke STEENBERGEN Sandrine GILBERT, procuration à S.Roussey Karin MONNIER-JOBE Arnaud MOULY Hugues DAUSSY Elodie BOUGUES Christophe REFFAY Sylvain ROUSSEY	Isabelle HURÉ Violaine KUBISZEWSKI	
<i>Personnalités extérieures désignées par le recteur :</i>		
Philippe ROUX Catherine GAUTHIER Evelyne GERBERT-GAILLARD	Marie-Pierre WUHRLIN, Laurent BERTRAND Sylvain GRESSARD	
<i>Personnalités extérieures désignées par le CE :</i>		
Laurent TAINTURIER Patrick DEMANGE Lucie CORBIN, procuration à A.Mouly	Claudine ORSACZEC	Bénédicte DELNESTRE Philippe CANALDA
<i>Personnes invitées :</i>		
Frédéric MUYARD Florent MONTACLAIR Nathalie GRITTI Sonia IMPINNA		

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 – Installation du nouveau COSP
- 2 – Election du Président
- 3 – Accréditation de l'Inspé 2024-28
- 4 – Approche compétences
 - 4.1 Evaluation par compétences
 - 4.2 Annualisation des évaluations
- 5 – Questions diverses

Le quorum étant atteint, Le directeur ouvre cette séance à 9 heures 00.

1 – Installation du nouveau COSP

Frédéric MUYARD commence par la présentation générale de ce conseil, en annonçant les missions, les attributions et les compétences.

Il propose un tour de table des membres présents et rappelle la composition de ce conseil.

Il reconnaît l'importance à ce que toutes les composantes de l'Université de Franche-Comté soient représentées, ainsi que les sites périphériques.

2 – Election du Président

Selon les statuts de l'Inspé, le Président du COSP est élu par le COSP en son sein.

Un seul candidat a présenté sa candidature : Pierre Joubert.

Pierre Joubert se présente en expliquant ses motivations et son implication au sein de l'Inspé. Il est depuis 3 ans directeur de l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Franche-Comté et était auparavant responsable du parcours Master MEEF Physique-Chimie. Il est en relation permanente avec les partenaires de l'Inspé que sont les établissements scolaires, les services du Rectorat, notamment au niveau des stages étudiants.

Il a mis en place avec les IA-IPR de Physique-Chimie la pré-professionnalisation, les contrats AED en Physique-Chimie et Mathématiques. Il encadre encore des mémoires de recherche d'étudiants en Master Meef. Il a un attachement fort également avec l'Inspé, puisque des étudiants de Master MEEF sont issus de formations de licences de l'UFR ST, notamment en Physique-Chimie, Mathématiques et SVT.

La candidature de Pierre JOUBERT est mise au vote et approuvée à l'unanimité.

3 – Accréditation de l'Inspé 2024-28

Bien que les Master MEEF soient partie intégrante de l'Université, les Inspé font l'objet d'une accréditation spécifique. Le dossier à renseigner devrait nous parvenir rapidement pour une remontée prévue en octobre 2023, après un passage successif au Conseil d'Institut, puis à la CFVU puis au Conseil d'Administration de l'Université.

Il sera ensuite présenté aux instances ministérielles, la DGESIP et la DGESCO, avec la présidente de l'UFC, la Rectrice et l'équipe de direction de l'Inspé courant novembre 2023.

Un passage au CNESER, instance de l'enseignement supérieur, est prévu début 2024.

La structure du dossier se découpe en 3 grandes parties : le pilotage de l'Inspé, l'offre de formation et le budget de projet.

Le précédent contrat quinquennal a durée 7 ans au lieu de 5. En effet les établissements d'enseignement supérieur de Bourgogne Franche-Comté sont passés de la vague B à la vague C d'accréditation et la crise sanitaire a ajouté une année supplémentaire.

La première proposition des axes stratégiques pour le prochain contrat reste dans la continuité du dossier précédent, en intégrant, en particulier, deux éléments supplémentaires que sont la démarche par compétence et la structuration de la recherche. Tout cela sera à reformuler et fera l'objet de l'ordre du jour du prochain COSP.

Une assemblée générale sera organisée fin avril afin de présenter les enjeux de l'accréditation et permettre aux enseignants et personnels d'apporter leur contribution.

La proposition de calendrier de travail (voir support présentation) est adoptée à l'unanimité

4 – Approche compétences

4.1 Evaluation par compétences

4.2 Annualisation des évaluations

La démarche par compétence amorcée dans nos formations depuis octobre 2020, est déjà mise en place à l'Inspé de Bourgogne.

La directrice de l'Inspé de Bourgogne et la directrice adjointe viendront présenter leur démarche le 25 avril 2023 afin que les équipes enseignantes puissent avoir une vision concrète via ce retour de 2 ans d'expérience de nos voisins bourguignons.

Florent Montaclair précise que nos maquettes de formation sont déjà pensées dans ce sens avec les grandes unités d'enseignement qui sont :

- Le professeur acteur de la communauté éducative,
- Le professeur pilote de son enseignement,
- Le professeur praticien réflexif de son développement.

Il ne sera donc pas nécessaire de modifier nos maquettes mais d'adapter les modalités pédagogiques et évaluatives.

Il sera donc nécessaire de réfléchir sur les modalités d'évaluation progressive de ces compétences mises en place.

Pour toutes ces réflexions, seront associés, l'intégralité des membres des équipes pédagogiques pluricatégorielles, c'est-à-dire en incluant tous nos partenaires.

Il est important de souligner que nos formations ne s'adressent pas qu'à des futurs enseignants de l'Éducation nationale, mais bien à d'autres métiers de la formation et de l'éducation.

5 – Questions diverses

Violaine Kubiszewsky : Est-il possible de faire un point sur les orientations scientifiques et pédagogiques qui ont été prises depuis 2020 ?

→ Un bilan sera proposé lors du prochain COSP, axé sur l'approche par compétences.

Christophe Reffay : À quelle structure de recherche nos Masters de l'INSPE seront-ils adossés pour la prochaine accréditation ?

→ Il est vrai que la FR-EDUC est en suspend en ce moment. Les masters sont adossés à des laboratoires de recherche mais la question de la structuration locale de la recherche en éducation est essentielle et son évolution vers un cadre plus ambitieux, tout en restant inclusif, est en pleine discussion avec la gouvernance de l'université.

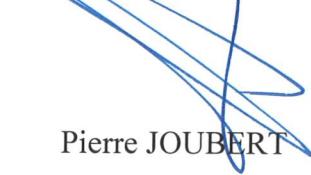
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le Directeur de l'Inspé,



Frédéric MUYARD

Le Président du COSP,



Pierre JOUBERT